

Développement économique et social; la contribution des bahá'ís

DOCUMENT ETABLI A L'INTENTION DE LA CONFERENCE ANNUELLE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ORGANISEE PAR LE DEPARTEMENT DE L'INFORMATION DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

("NOUVELLES APPROCHES DU DEVELOPPEMENT: CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE")

5-7 SEPTEMBRE 1984

I. Introduction

La Communauté internationale Bahá'íe est une communauté internationale dont les membres appartiennent à tous les groupes humains, qui regroupe des hommes et des femmes aux origines religieuses et ethniques les plus variées, qui représente presque toutes les nationalités, classes, professions et qui compte des êtres humains de toutes sortes, qu'ils soient riches ou pauvres et alphabétisés ou non.

La Communauté internationale Bahá'íe regroupe environ 2 000 groupes et tribus ethniques et les Bahá'ís vivent dans plus de 100 000 localités situées dans presque tous les pays et territoires du monde entier.

La Communauté internationale Bahá'íe est également une organisation non gouvernementale qui coopère étroitement avec l'Organisation des Nations Unies en vue d'atteindre les buts énoncés dans la Charte des Nations Unies, à savoir la paix mondiale, le respect des droits de l'homme et le plein développement économique et social de tous les peuples.

II. Principes du développement

Le développement peut être fondamentalement défini comme un processus comparable à l'épanouissement d'un bourgeon. Conformément à cette définition, le développement humain, social et économique constitue essentiellement un processus de croissance qui permet aux peuples et aux sociétés de mettre tout leur potentiel en valeur.

Du point de vue des Bahá'ís, le potentiel des êtres humains, et partant, de la société humaine elle-même est infini. Chaque individu, indépendamment de son sexe, de sa race, de sa croyance ou de sa nationalité est considéré comme doté, par nature, de qualités, de vertus et de pouvoirs considérables. L'existence humaine a pour but de mettre pleinement à profit les possibilités offertes par ces dons divins. Le développement et l'épanouissement individuel constituent donc à la fois un droit et un devoir qui découlent de la nature même de la vie humaine. Il s'agit là du motif essentiel de la participation des Bahá'ís au développement, et notamment au développement économique et social. L'homme est aussi, nécessairement, un être social et c'est un des principes fondamentaux de la foi Bahá'ie que nul ne peut développer ses propres possibilités que s'il sert les autres êtres humains. Du point de vue des Bahá'ís, l'honneur et le mérite de chacun consistent à contribuer au bien social.

Le fait que les Bahá'ís mettent tant l'accent sur l'épanouissement du potentiel de chacun et sur l'expression de cette possibilité grâce aux services rendus à autrui, contribue à faire de la coopération un moyen d'action indispensable. C'est ce qui

ressort pleinement du point de vue, qui est à présent communément partagé, selon lequel la participation populaire au processus de développement, grâce au mécanisme de la coopération, est indispensable au succès des activités de développement. De l'avis des Bahá'ís, cette participation populaire doit constituer un processus par lequel la population locale prend des initiatives--et s'organise--pour accroître sa capacité d'exécution et de contrôle sur les ressources disponibles et les activités entreprises.

Il a été clairement établi que le principe de la participation populaire ne peut être pleinement mis en oeuvre que s'il comporte aussi, et à ce moment là seulement, la création ou le développement d'organisations par la population locale elle-même qui est en mesure, par l'intermédiaire de ces organisations, de définir, de planifier, d'exécuter et de poursuivre les activités de développement qu'elle a elle-même choisies. Cette condition souligne l'importance fondamentale de la liberté d'association et contribue aussi à promouvoir efficacement la répartition juste et équitable des revenus et de la richesse. Elle offre également une perspective qui permet de faire

ressortir l'importance de la capacité locale d'intégrer et d'utiliser les services rendus par les experts étrangers, qui risquent sinon d'exercer une influence dépassant leur domaine de compétence technique et de gêner les efforts visant à encourager la population locale à créer une structure autonome de participation authentique à son propre profit.

III. La compétence et l'orientation des Bahá'ís en matière de développement

Des activités de développement dans les domaines économique et social ont été menées tout au long du XXème siècle au sein de différents secteurs de la Communauté internationale Bahá'íe. Ce n'est que tout récemment toutefois que celle-ci a estimé juger être suffisamment structurée pour que les communautés Bahá'íes puissent intégrer de façon générale le développement économique et social dans le cadre de leurs activités.

La conception Bahá'íe du développement repose sur le principe déjà mentionné selon lequel l'être humain et la société des hommes ont un potentiel illimité de développement et un besoin

inhérent de tirer pleinement parti de cette capacité latente. La conception Bahá'íe de la société accorde une place centrale à la promotion d'une civilisation matérielle, sociale et spirituelle en constant progrès. Les principes Bahá'ís ont montré qu'ils étaient en mesure d'encourager les participants et bénéficiaires, tout autant que les experts, et de leur inspirer l'énergie et la volonté nécessaire pour chercher sans relâche à donner une forme concrète à cette vision par de réels efforts de développement, en dépit parfois de circonstances extérieures difficiles.

C'est sur la base de ces considérations et de cette volonté, et grâce à la mise en oeuvre des principes Bahá'ís du service, de la participation et de la coopération par tous ceux qui participent à un projet ou à une action de développement, qu'il a été possible de parvenir à un degré élevé de cohésion sociale. L'expérience acquise en matière de développement a montré que cette cohésion sociale--qui assure un niveau suffisant d'unité dans la diversité--constitue souvent un élément nécessaire des efforts visant à un développement régulier et équitable. Le processus de développement risque sinon d'être menacé par l'aggravation des

rivalités et de la répartition inéquitable des bienfaits du développement.

Les communautés Bahá'íes sont organisées dans le cadre d'une structure démocratique où la participation est pleinement assurée et où les assemblées sont élues au niveau local, national et international. Les activités de développement économique et social sont habituellement menées à l'initiative des communautés locales où les priorités sont identifiées et les actions envisagées sont définies dans le cadre d'un processus de participation et de consultation. A l'heure actuelle, il existe dans le monde entier plus de 30 000 communautés Bahá'íes locales qui sont organisées de cette façon et dont la plupart sont implantées dans des pays en développement. Le mode d'organisation des Bahá'ís constitue par conséquent une structure communautaire authentique qui s'est progressivement formée et renforcée après de nombreuses décennies.

Conformément à l'orientation universelle de la Foi Bahá'íe, tous les efforts de développement économique et social sont conçus et orientés de façon à rendre service à toute la population par des

actions concrètes, en utilisant à cette fin l'organisation structurelle des Bahá'ís. Toutes les activités tendent par conséquent à inclure plutôt qu'à exclure les intéressés et elles partent de la Communauté Bahá'íe pour se diffuser peu à peu dans l'ensemble de la communauté à mesure que l'expérience acquise et les capacités locales vont grandissant. C'est ainsi qu'une grande proportion des activités Bahá'íes menées dans le domaine de l'alphabétisation et de l'enseignement sont confiées à des personnes qui ne font pas partie de la communauté Bahá'íe.

Certains aspects du développement économique et social des Bahá'ís sont considérés comme présentant une importance particulière: l'éducation, les soins de santé et l'agriculture--tout particulièrement dans le contexte du développement général des villages ou des communautés. Ces domaines ont tous un rôle essentiel à jouer pour le plein épanouissement du potentiel humain, pour la réalisation de progrès constants et la création de conditions de vie humaines pour la population. Ce choix amène à mettre l'accent sur les besoins fondamentaux, ce qui est considéré comme un aspect particulièrement vital à une époque

où une grande partie de l'humanité ne dispose pas des éléments nécessaires à des conditions de vie décentes. Cette orientation correspond pleinement aux principes fondamentaux des Bahá'ís qui insistent sur l'importance de l'équité et de l'abolition de la pauvreté.

IV. L'expérience des Bahá'ís en matière de développement

La plupart des activités de développement économique et social qui ont été organisées jusqu'ici par les communautés Bahá'íes relèvent du domaine de l'éducation. Des programmes d'alphabétisation et d'enseignement primaire existent déjà, ou vont bientôt être créés, dans quelques 40 pays en développement et particulièrement dans des zones rurales où aucune forme d'enseignement n'était dispensée auparavant. Des écoles secondaires accordant une grande importance à la formation professionnelle ont également été créées dans plusieurs pays et il est envisagé d'en implanter davantage. D'autres activités intéressent les soins de santé, les services sociaux, le développement communautaire, l'agriculture et les

communications. Ce dernier domaine consiste à présent à assurer la radiodiffusion dans certains pays de programmes culturels apportant des informations et des conseils pratiques sur l'alphabétisation, les soins de santé primaires, l'alimentation, l'agriculture et d'autres aspects du développement rural.

Bien que la plupart de ces projets soient exclusivement financés par des sources Bahá'íes, il a été possible d'inciter des organismes gouvernementaux d'aide bilatérale au développement de cofinancer certains projets plus importants. Un grand nombre de projets ont été récemment identifiés et planifiés par des communautés Bahá'íes nationales et locales sur la base des engagements, notamment financiers, que les communautés elles-mêmes ont pris et avec le concours, dans certains cas, de communautés Bahá'íes des pays industrialisés. On s'attend aussi à une augmentation de la collaboration, notamment financière, de donateurs et d'établissements techniques étrangers.

V. Coopération avec le système des Nations Unies

Des déclarations de principe, exposant le point de vue des Bahá'ís sur les principaux aspects du développement économique et social qui relèvent de la compétence de l'Organisation des Nations Unies, sont présentées depuis un certain nombre d'années à l'occasion de conférences et de réunions internationales d'organismes et d'institutions spécialisés de l'ONU. Ces contributions ont notamment porté sur des sujets aussi divers que l'alimentation, la population, les stupéfiants et l'alcool, les personnes âgées, les femmes, la jeunesse, le commerce international, l'éducation, la santé, et l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

La Communauté internationale Bahá'íe collabore déjà dans certains pays à la réalisation de projets de développement économique et social par des organismes de l'ONU. Elle étudie actuellement les modalités permettant de renforcer substantiellement cette coopération en égard à la participation croissante des Bahá'ís à ces activités. Les progrès dans ce domaine devraient notamment porter sur les échanges

d'informations, le cofinancement et le partage des connaissances techniques.

Les projets lancés par les Bahá'ís, qui sont inspirés par la philosophie du développement précédemment exposée et qui tirent pleinement parti de l'expérience pratique et des connaissances techniques acquises ces dernières décennies dans le cadre du système des Nations Unies, devraient permettre de plus en plus souvent d'aboutir à d'intéressantes réalisations de développement qui soient communautaires, durables et faciles à reproduire. La Communauté internationale Bahá'íe espère que les méthodes ainsi élaborées contribueront aux efforts menés par l'Organisation des Nations Unies et par d'autres organismes de développement pour mettre au point une méthodologie efficace de développement qui ait des effets bénéfiques et équitables à long terme.

le 5 septembre 1984

BIC Document #84-0364F

©1997 — The Bahá'í International Community United Nations Office